

CAUVALDOR

Vote du budget 2018 : priorité à l'investissement

Les élus de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne ont voté à l'unanimité un budget d'un peu plus de **67,1 M€** (dont 49,2 M€ pour le budget principal et 17,9 M€ sur les 26 budgets annexes). Un budget qui soutient l'investissement et confirme l'engagement de Cauvaldor en matière d'attractivité du territoire et de solidarité.

UN BUDGET QUI TRADUIT LE PROJET POLITIQUE DE CAUVALDOR

Le budget reflète les axes prioritaires pour l'avenir du territoire :

- ➔ Maintenir une gestion saine et équilibrée pour dégager des marges de manœuvre permettant une capacité d'investissement ambitieuse sans augmentation d'impôt.
- ➔ Faire de Cauvaldor un espace économique attractif et dynamique.
- ➔ Penser l'avenir du territoire conformément aux orientations du SCoT pour un aménagement durable avec une action globale à tous les échelons de l'action de Cauvaldor (voirie, aménagement des villages, habitat, paysages, patrimoine, assainissement, valorisation des déchets, etc.).
- ➔ Faire de Cauvaldor un territoire d'accueil où la qualité de vie est reconnue grâce à une politique dynamique en faveur du développement du sport et de la culture, en faveur des familles et des personnes âgées.
- ➔ Consacrer l'espace communautaire comme espace de solidarité pour les administrés et pour les communes.

Cauvaldor aux côtés des communes

Sur le budget 2018, plus d'1 M€ seront consacrés au soutien direct aux budgets communaux à travers :

- ➔ **450 000 €** de fonds de concours pour accompagner les investissements communaux
 - ➔ Une participation à hauteur de 50 % du reste à charge sur les projets cœur de village, soit **340 495 €**
 - ➔ **140 000 €** pour la prise en charge partielle du coût du service Autorisation du Droit des Sols (instruction des actes d'urbanisme pour le compte des communes)
 - ➔ **40 000 €** de fonds de soutien pour des opérations de restauration du patrimoine
- D'autre part, sur 2017/2018, le financement du document d'urbanisme PLUi-H qui sera le document d'urbanisme applicable sur les 79 communes, représente une dépense de 743 750 € pour Cauvaldor.

LES CHIFFRES CLÉS

La Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne compte 27 budgets. Son budget total en 2018 représente environ 67,1 M€ (tous budgets confondus) avec 39,2 M€ en fonctionnement et 27,9 M€ en investissement. Le budget principal 2018 s'élève à 49 275 209,99 €.

Certains services et certaines opérations doivent être transposés au sein de budgets annexes. D'une part, parce qu'ils ne suivent pas tous les mêmes règles de comptabilité ; mais aussi parce que cela permet de retracer le coût exact de chaque service et opération sans les diluer au sein d'un seul budget principal. Les budgets annexes de Cauvaldor concernent :

- les services transversaux (GEMAPI, SPANC, service Ordures Ménagères),
- les services dédiés (RNR Marais de Bonnefont, cinéma de Biars, réseau de chaleur de Gramat...),
- les hôtels d'entreprises,
- les zones d'activités économiques,
- les ateliers relais.

Un nouveau budget annexe

Un nouveau budget annexe est créé en 2018 pour la zone d'activités économique du Périé à Gramat qui accueillera le futur abattoir et atelier de découpe de volailles pour lequel la communauté de communes portera l'acquisition foncière et la construction d'un bâtiment de 500 m² à hauteur de 515 000 € et dont l'exploitation future sera confiée à la SCIC « La Plume du Causse ».

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Le budget principal de fonctionnement de Cauvaldor en 2018 s'équilibre à **28,2 M€** en dépenses et recettes. A volume constant, la section fonctionnement reste stable par rapport à l'année 2017. L'augmentation de 5 % par rapport à 2017 est le résultat de trois facteurs principaux.

➡ L'évolution des compétences et de l'intérêt communautaire :

- extension de la compétence voirie avec l'intégration du SMIVU de Bretenoux - + 300 000 €
- revitalisation des centres-bourgs (étude et manager centre-bourg) - + 90 000 €
- extension de la compétence Equipements sportifs avec l'intégration des équipements de Sousceyrac-en-Quercy (un gymnase et une piscine) - + 80 000 €
- renforcement de la compétence Solidarité via l'augmentation de la subvention au CIAS et la reprise partielle des CCAS de Gramat et Souillac - + 154 625 €

➡ Des choix volontaristes pour l'attractivité du territoire et la solidarité vis-à-vis des administrés les plus fragiles :

- soutien à l'agence économique Cauvaldor Expansion - + 140 000 €
- soutien aux associations gestionnaires des structures petite-enfance - + 124 000 €
- création d'une enveloppe pour le CIAS dédiée à des bons de secours - + 50 000 €
- renforcement du soutien à la vie associative sportive - + 25 000 €
- appui aux acteurs culturels de proximité - + 35 000 €

➡ Une perte de recettes d'environ 235 000 € liée à la fin du dispositif des emplois aidés et du soutien de la Région Occitanie en matière d'ingénierie territoriale.

Cauvaldor affiche un résultat de gestion prévisionnel de près de 1 M€ et un résultat reporté de 4,6 M€. La collectivité peut donc s'appuyer sur une capacité d'autofinancement de 7,5 M€ (dont 2 M€ d'amortissements) notamment pour la prise en charge de la compétence voirie (programme de réparations annuel et gros travaux) et soutenir les investissements.

Stabilité des taux d'imposition

Conformément à la volonté des élus, les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis la création de Cauvaldor :

➡ Les taxes ménages :

Taxe d'habitation - 7,9 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties - 6,80 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties - 0,60 %

➡ Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 27,36 % (lissage sur 4 ans)

➡ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 10,39 % (lissage sur 8 ans)

UNE SECTION D'INVESTISSEMENT QUI SE CONSOLIDE, GARANTE DE L'AVENIR

Le budget principal d'investissement de Cauvaldor en 2018 s'équilibre à près de **21 M€** en dépenses et recettes. Le programme annuel d'investissement vise à équiper et moderniser le territoire conformément aux objectifs du SCoT : attractivité économique, services multi-générationnels, aménagement de l'espace et habitat (centre bourg, revitalisation, voirie).

Les opérations prévues en 2018 se composent d'actions récurrentes conduites chaque année pour maintenir une dynamique d'intervention régulière sur l'ensemble du territoire communautaire, de projets engagés ou programmés en 2017 mais non achevés ou reportés et enfin, les opérations nouvellement inscrites au budget dans les différents domaines de compétence.

➡ Les opérations annuelles

Programme de voirie - 2 350 000 €

Acquisitions foncières à visée économique - 800 000 €

Fonds de concours aux communes pour des opérations d'aménagement - 450 000 €

Participation aux travaux d'installation de la fibre optique (dans le cadre du SDAN) - 225 000 €

Aide à l'immobilier d'entreprise - 200 000 €

Fonds de soutien à la restauration du patrimoine - 40 000 €

➡ Les opérations 2017 reportées

Réhabilitation du centre aqua récréatif de Gramat - 1 440 000 €

Création voirie du collège de Bretenoux - 814 801,20 €

Aménagement d'espaces publics (Cressensac et Les Quatre Routes du Lot) - 645 840 €
Achèvement des travaux Maison de Santé Souillac et pôle administratif de Vayrac - 216 000 €
Construction du RAM de Martel - 185 000 €
Modernisation de l'office de tourisme de Rocamadour - 100 000 €

➔ Les opérations nouvelles

VOIRIE :

Frais d'études pour l'aménagement d'espaces publics et de cœurs de village (Autoire, Floirac, Bétaille, St Jean Lagineste) - 190 625 €
Travaux d'aménagement du cœur de village de St Médard de Presque - 429 600 €
Travaux d'aménagement de la rue d'Orlinde à Bretenoux - 413 058,85 €
Dotation en équipements/engins de voirie - 264 700 €

SOCIAL/SANTÉ :

Intervention sur la Maison de Santé de Gramat (installation de la climatisation) - 40 000 €
Frais d'études et travaux de la Maison de Santé de Sousceyrac en Quercy - 1 093 782 €
Réhabilitation du logement foyer de St Céré - 463 967,88 €

ENFANCE-JEUNESSE :

Travaux de sécurisation et de climatisation des crèches - 130 000 €
Travaux acoustiques et dotation en tablettes de l'ALSH de Biars sur Cère - 8 050 €
Etude de programmation de travaux de réhabilitation (crèches de Biars /Cère et Cazillac) - 30 000 €

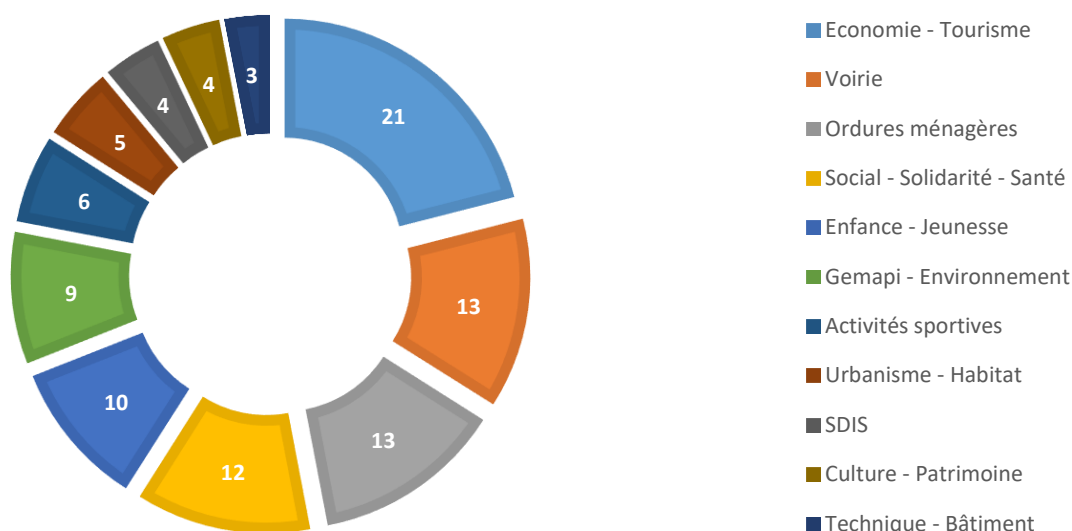
ACTIVITES SPORTIVES :

Frais d'études pour la réhabilitation du gymnase de Martel - 70 000 €
Travaux divers sur les gymnases et piscines - 320 000 €

AUTRES :

Dotation en équipements/engins pour le service Bâtiments - 100 000 €
Etude pour la mise en œuvre du CIAP au château de Carennac - 100 000 €
Travaux sur la ZI de Biars-sur-Cère (création de voirie et réseau d'eau potable) - 270 000 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR DOMAINE D'INTERVENTION (tous budgets confondus)



CONTACT PRESSE :

➔ Service Communication : Nadège CASTANDET
05 65 27 02 10 - n.castandet@cauvaldor.fr